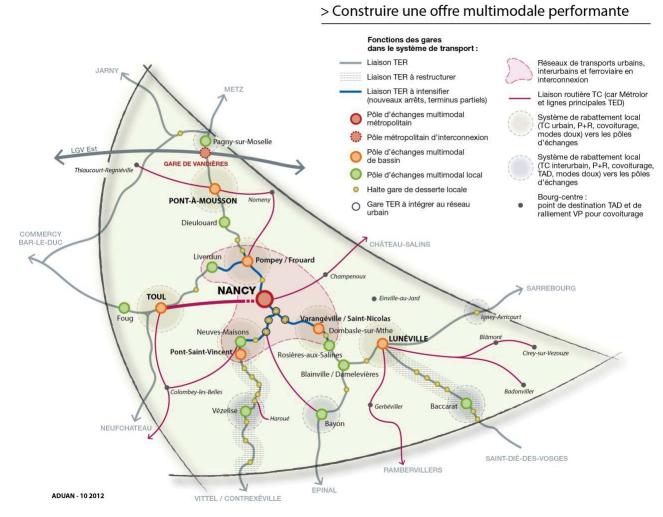


# **ENJEUX ET CONTEXTE**

# LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DES AOT

L'élaboration du SCoT Sud54 a défini un schéma de la multimodalité à l'échelle de ce territoire et a annoncé l'objectif de « construire une offre multimodale performante ».



Afin de mettre en œuvre cette orientation du SCoT, les élus du Syndicat Mixte ont décidé de confier parallèlement à l'ADUAN et au cabinet MENSIA une mission en plusieurs phases :

# Phase 1 : Partage des objectifs et élaboration de la Charte des Mobilités

- ADUAN : Analyse des mobilités sur le territoire : exploitation des données EMD/INSEE.
- MENSIA: Rencontre des AOT et AOM.

Les résultats de cette première phase ont été présentés lors d'un Comité Syndical élargi aux AOT du Sud54 le 19 décembre 2015.

La première partie de l'étude a confirmé l'armature territoriale du Sud54 telle qu'elle est définie dans le SCoT. Ses polarités urbaines forment des zones intenses (ainsi que des sous-zones intenses pour le cas de Nancy) qui polarisent des communes au sein de Bassins de Mobilités et qui échangent beaucoup entre elles. On retrouve également le cas spécifique de Baccarat, qui vient compléter cette architecture en 1+3+3+1.

# Phase 2 : Réflexion sur les contenus du projet transport et approfondissement de l'analyse du territoire à ses différentes échelles

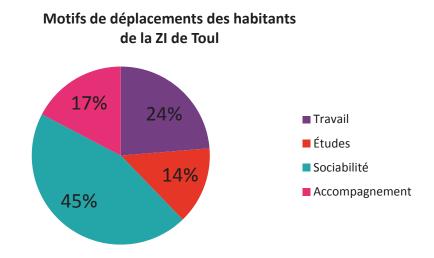
- ADUAN : Analyse fine des pratiques de déplacement par Bassin de Mobilités (flux internes/externes/motifs/modes de déplacement).
- MENSIA : réflexion sur le contenu de la feuille de route et sur les structures qui seront en charge de concevoir, organiser, mettre en œuvre et financer la démarche de coopération transport.

# LES APPROFONDISSEMENTS : ÉTUDIER FINEMENT LES PRATIQUES DE MOBILITÉS DANS ET ENTRE LES BASSINS DE MOBILITÉS

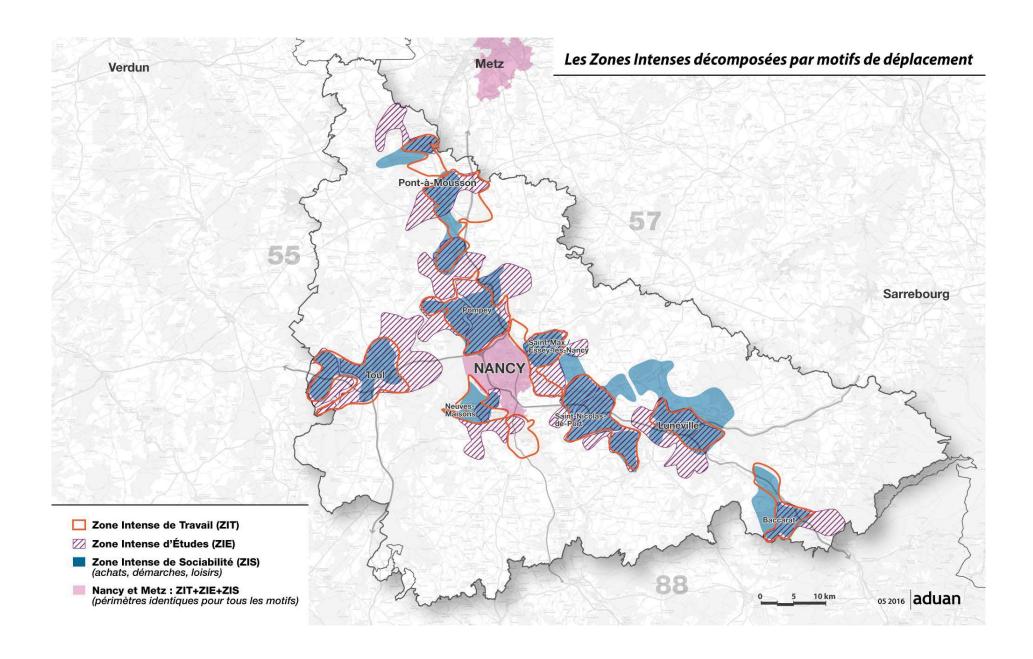
# Des territoires vécus aux périmètres différents selon les activités du quotidien

La première partie de l'étude a montré la complexité des pratiques de déplacements des habitants du Sud54. En effet, les Sud-Meurthe-et-Mosellans pratiquent des territoires variés selon qu'ils se déplacent pour le travail, les études, les achats ou les loisirs. Autour de polarités concentrant habitants, emplois et équipements, des Zones Intenses se forment. Ce sont des communes entre lesquelles les échanges sont très importants, et qui fonctionnent comme des territoires présentant une certaine autonomie. Cette autonomie, la part des déplacements internes à la Zone Intense, est plus ou moins importante selon le motif de déplacement. Pour le travail, plus la distance à Nancy est grande, plus l'autonomie est importante.

Les déplacements pour le motif « sociabilité » (achats, démarches, loisirs) représentent près de la moitié des déplacements des habitants de la Zone Intense de Toul¹



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les analyses des déplacements par motifs sont issues de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle de 2013. Ainsi, il n'est pas possible de donner des informations à l'échelle du Bassin de Mobilités de Nancy car son périmètre dépasse celui du Sud 54. Les données sont donc à l'échelle de la Zone Intense de Toul.



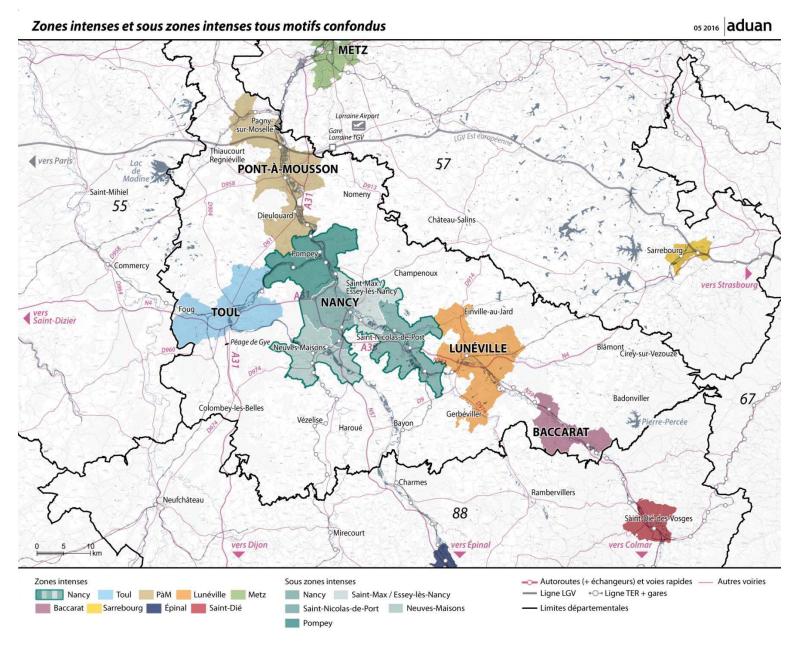
#### Les Zones Intenses « tous motifs » concentrent toutes les activités des habitants

Regrouper les différents motifs de déplacement en Zones Intenses « tous motifs » permet de délimiter les territoires à l'intérieur desquels la vie locale s'organise pour le travail, les études, les achats, les loisirs, etc. Ainsi, il est possible de calculer la part des déplacements internes sur un périmètre unique et de comparer ces taux d'autonomie entre Zones Intenses.

L'analyse a montré une autonomie moins importante dans les Zones Intenses de Saint-Nicolas-de-Port, Pompey, Neuves-Maisons et Saint-Max/Essey-lès-Nancy que dans les autres Zones Intenses du Sud54. Ces cinq entités sont très dépendantes les unes des autres et ne forment en réalité qu'une seule grande Zone Intense multipolaire et hiérarchisée entre plusieurs sous-Zones-Intenses.

	Part des déplacements internes (autonomie) par motif			
Zone Intense (ZI) ou sous-Zone-Intense (sous-ZI)	Travail	Études	Sociabilité (achats, démarches et loisirs)	
ZI de Nancy	89 %	98 %	93 %	
Sous-ZI de Nancy	78 %	95 %	87 %	
Sous-ZI de Saint-Nicolas	37 %	66 %	58 %	
Sous-ZI de Pompey	39 %	63 %	64 %	
Sous-ZI de Neuves-Maisons	30 %	64 %	49 %	
Sous-ZI de Saint-Max/Essey-lès-Nancy	30 %	61 %	59 %	
ZI de Lunéville	62 %	84 %	78 %	
ZI de Baccarat	61 %	75 %	76 %	
ZI de Toul	56 %	84 %	74 %	
ZI de Pont-à-Mousson	55 %	82 %	66 %	

L'autonomie des ZI et sous-ZI varie selon les territoires et les motifs



#### Les Zones Intenses polarisent les communes autour d'elles et forment des Bassins de Mobilités

Les communes fortement polarisées par les Zones Intenses sont celles dont les actifs occupés et les étudiants sont très dépendants, car une part importante d'entre eux y travaillent ou y étudient<sup>2</sup>. L'ensemble formé par une Zone Intense et les communes qu'elle polarise forment un Bassin de Mobilités. Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

On distingue ainsi 4 Bassins de Mobilités dans le Sud54 :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy
- Le Bassin de Mobilités de Toul
- Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson
- Le Bassin de Mobilités de Lunéville et Baccarat<sup>3</sup>.

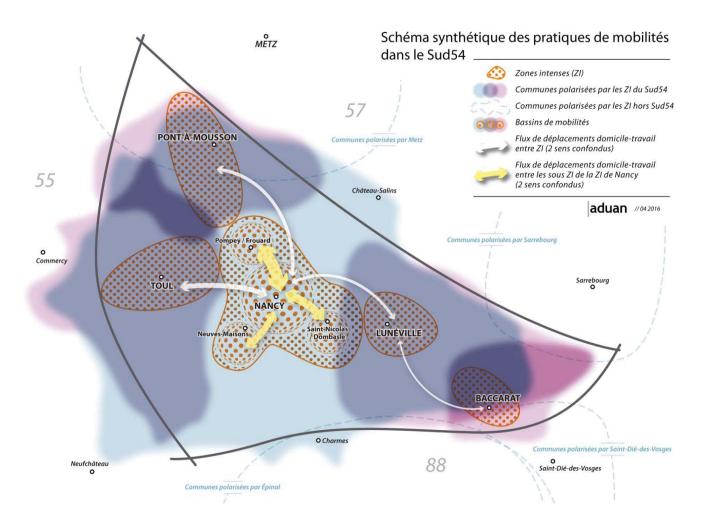
#### TRAVAIL ET ETUDES SONT DETERMINANTS DANS L'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS DES HABITANTS

On observe en particulier les motifs travail et études car ce sont des déplacements pendulaires, effectués régulièrement à des horaires fixes. Même s'ils ne représentent que 38 % des déplacements, ils sont ceux qui structurent et dimensionnent les réseaux. Ces flux pendulaires (ayant lieu tous les jours, aux mêmes heures) sont ceux les plus à même d'être réalisés en transports collectifs. Ainsi, dans la Zone Intense de Toul 62 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études, et 5 % pour le travail.

De plus, les déplacements pour les autres motifs sont souvent réalisés à partir de ces déplacements pendulaires. Ainsi, sur une journée, 16 % des actifs s'arrêtent pour faire une activité (achats, loisirs, accompagnement) en se rendant sur leur lieu de travail. Ce chiffre est de 17 % pour la pause du midi et de 25 % pour le trajet du retour du travail. Ce chaînage des déplacements conditionne fortement le choix du mode de transport. Par exemple, le fait de devoir accompagner des enfants à l'école impose souvent aux actifs de prendre leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, même s'ils n'habitent pas forcément très loin de celui-ci.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les seuils retenus pour cette zone sont ceux qui permettent d'obtenir un ensemble de communes d'un seul tenant, soit plus de 6,56 % des actifs ayant un emploi dans la Zone Intense pour le travail, et plus de 17,6 % des étudiants scolarisés dans la Zone Intense pour les études (les scolaires du primaire étudiant quasiment exclusivement dans leur commune de résidence, seuls les étudiants de plus de onze ans sont retenus).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Bassin de Mobilités de Baccarat étant quasiment inclus dans celui de Lunéville, il est considéré qu'il n'existe en réalité qu'un Bassin de Mobilités comprenant deux Zones Intenses, celles de Lunéville et de Baccarat.



Flux domicile-travail	Nombre de déplacements		
et domicile-études			
entre les ZI	(2 sens		
	confondus)		
Toul<>Nancy	7 100		
Pont-à- Mousson<>Nancy	6 600		
Lunéville<>Nancy	6 200		
Lunéville<>Baccarat	500		

#### On remarque que:

- Le Bassin de Mobilités de Nancy englobe quasiment tous les autres Bassins de Mobilités du Sud54
- Tous les Bassins de Mobilités débordent sur les territoires limitrophes au Sud54 (Nord54, Vosges, Moselle, Meuse)
- Les Zones Intenses hors Sud54 (Metz, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal) polarisent également des communes du Sud54
- Certaines communes sont polarisées par trois Zones Intenses ou plus, c'est le cas entre Pont-à-Mousson, Nancy et Metz, ou dans l'Est Lunévillois
- Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

# LE BASSIN DE MOBILITÉS DE TOUL

# UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE LIÉ A LA DIVERSITÉ DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

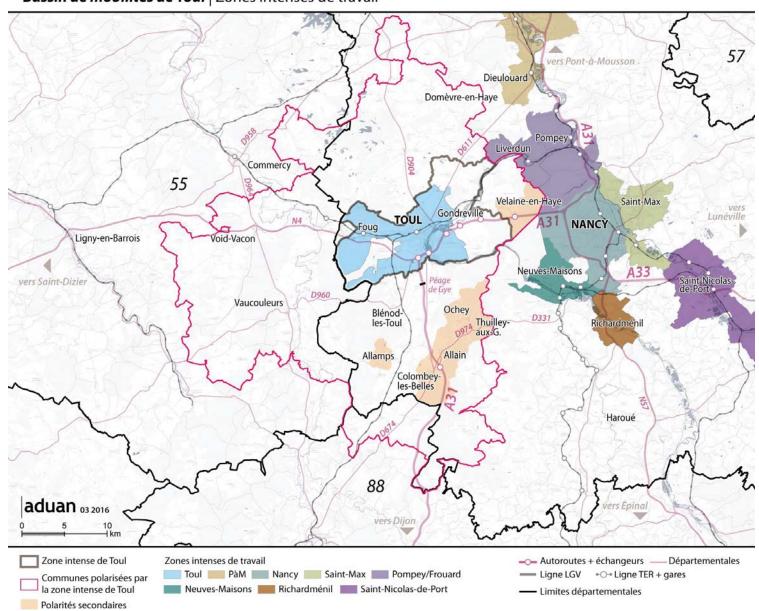
# La Zone Intense de Travail (ZIT) de Toul

La ZIT de Toul est constituée des communes de Toul, Dommartin-lès-Toul, Foug, Domgermain, Chaudeney-sur-Moselle et Écrouves. La part des déplacements domicile-travail réalisés en interne pour la ZIT de Toul est de 48 %.

En comparaison, l'autonomie des autres ZIT est de :

- ZIT de Nancy 78 %
- ZIT de Pont-à-Mousson 49 %
- ZIT de Lunéville 52 %
- ZIT de Baccarat 56 %
- ZIT de Saint-Nicolas-de-Port 37 %
- ZIT de Pompey 35 %
- ZIT de Saint-Max/Essey-lès-Nancy 28 %
- ZIT de Neuves-Maisons 28 %
- ZIT de Richardménil 25 %.

Bassin de mobilités de Toul | Zones intenses de travail



# La Zone Intense d'Etudes (ZIE) de Toul

La ZIE de Toul est constituée des communes de Toul, Écrouves, Gondreville, Dommartin-lès-Toul, Domgermain, Villey-Saint-Étienne, Chaudeney-sur-Moselle, Francheville et Villey-le-Sec. L'implantation des établissements d'enseignement et la carte scolaire influe sur la constitution des ZIE. Ainsi, si Foug fait partie de la Zone Intense de Travail de Toul, la présence d'un collège dans la commune permet la constitution d'une ZIE de Foug. Cette ZIE comprend les communes de Foug et Choloy-Menillot.

La part des déplacements domicile-études réalisés en interne pour la ZIE de Toul est de 73 %. (11 ans et plus)<sup>4</sup> :

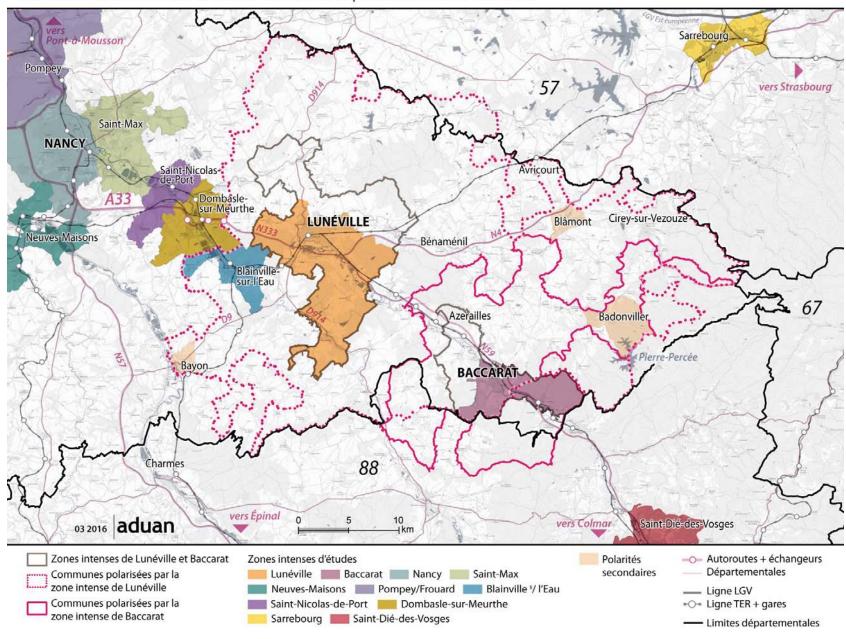
En comparaison, l'autonomie des autres ZIE est de :

- ZIE de Nancy 95 %
- ZIE de Pont-à-Mousson 74 %
- ZIE de Lunéville 74 %
- ZIT de Baccarat 59 %
- ZIE de Liverdun 62 %
- ZIE de Neuves-Maisons 52 %
- ZIE de Saint-Max/Essey-lès-Nancy 46 %
- ZIE de Blainville-sur-L'eau 44 %
- ZIE de Saint-Nicolas-de-Port 40 %
- ZIE de Dombasle-sur-Meurthe 35 %
- ZIE de Pompey –35 %.

-

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les déplacements pour l'enseignement maternel et primaire étant souvent réalisés en interne aux communes, seuls les déplacements des plus de onze ans (à partir du collège) sont considérés dans les calculs de flux pour études.

# Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat | Zones intenses d'études



## La Zone Intense de Sociabilité (ZIS) de Toul : les déplacements pour les achats, les démarches et les loisirs

L'offre commerciale, les services de proximité ainsi que le tissu social organisent la vie des habitants à un niveau local. La ZIS de Toul est constituée des communes de Toul, Écrouves, Dommartin-lès-Toul et Foug.

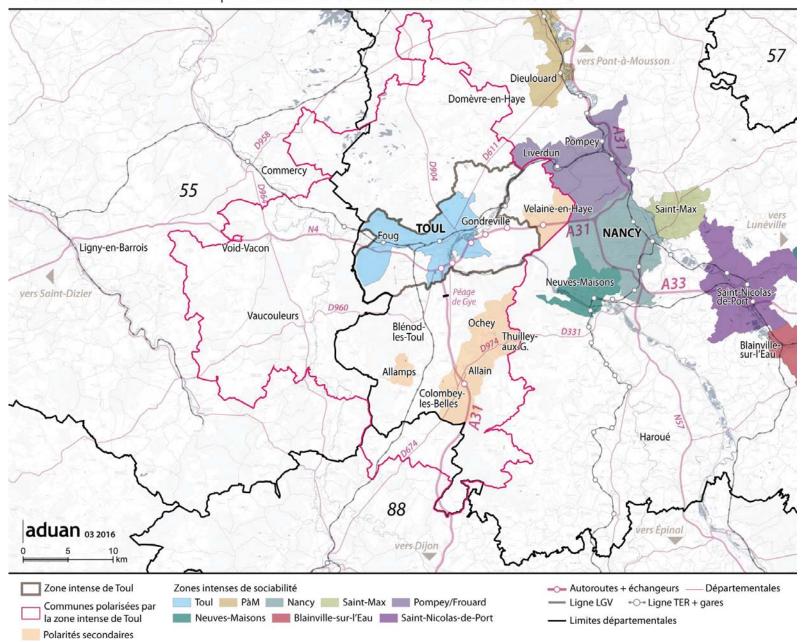
La part des déplacements pour les achats, les démarches et les loisirs réalisés en interne pour la ZIS de Toul est de 78 %.

En comparaison, l'autonomie des autres ZIS est de :

- ZIS de Nancy 87 %
- ZIE de Pont-à-Mousson 78 %
- ZIE de Lunéville 83 %
- ZIT de Baccarat 85 %
- ZIS de Saint-Max/Essey-lès-Nancy 62 %
- ZIS de Pompey 60 %
- ZIS de Blainville-sur-L'eau 59 %
- ZIS de Saint-Nicolas-de-Port 56 %
- ZIS de Neuves-Maisons 55 %.

Globalement, l'autonomie est plus importante pour les ZIS que pour les ZIE et les ZIT. Ainsi, pour Toul, le taux de déplacements internes des habitants est de 48 % pour le travail, 73 % pour les études et 78 % pour la sociabilité. En effet, le choix des lieux d'achats et de loisirs est moins contraint que le lieu de travail ou d'études.

Bassin de mobilités de Toul | Zones intenses de sociabilité (achats, démarches, loisirs)



# La polarisation des communes par les Zones Intenses selon les motifs de déplacements

Il est possible d'observer le niveau de polarisation que les Zones Intenses de Travail (ZIT) et les Zones Intenses d'Etudes (ZIE) exercent sur les communes alentours<sup>5</sup>.

Une commune est dite polarisée par une ZIT lorsque plus de 6,55 % de ses actifs occupés travaillent dans cette ZIT.

Une commune est dite polarisée par une ZIE lorsque plus de 17,6 % de ses étudiants de plus de 11 ans étudient dans cette ZIE.

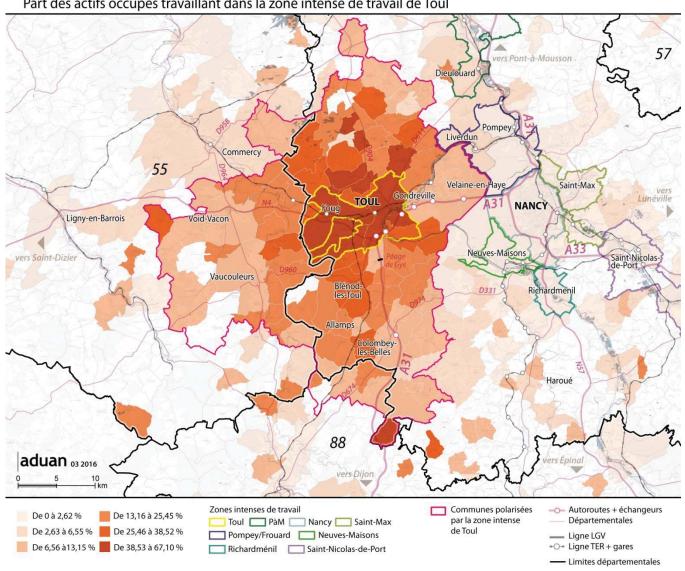
Une commune est dite polarisée par la Zone Intense de Toul lorsqu'elle répond à au moins une de ces deux conditions.

<sup>5</sup> La polarisation des communes pour le travail et les études est calculée grâce aux données INSEE. Les Zones Intenses de Sociabilité (ZIS) sont élaborées grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir la polarisation des communes par ces ZIS pour le motif sociabilité.

# La polarisation des communes du Bassin de Mobilités de Toul par les Zones Intenses de Travail

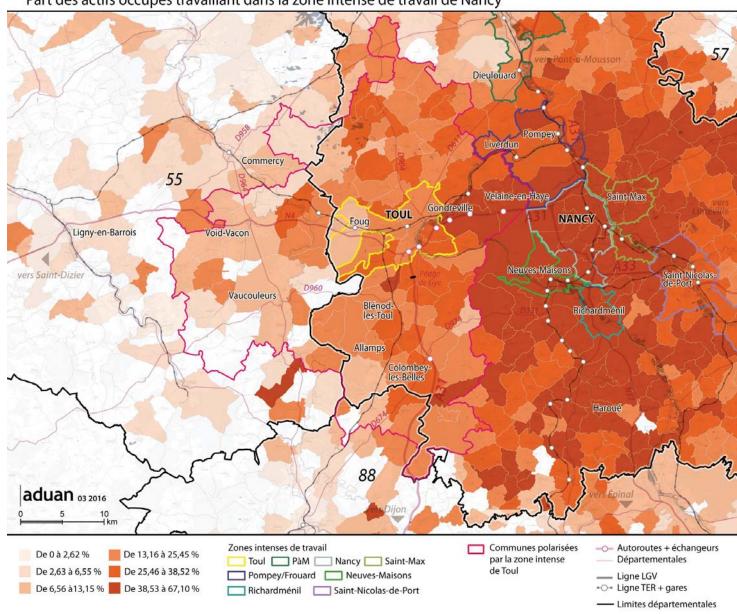
#### Bassin de mobilités de Toul

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Toul



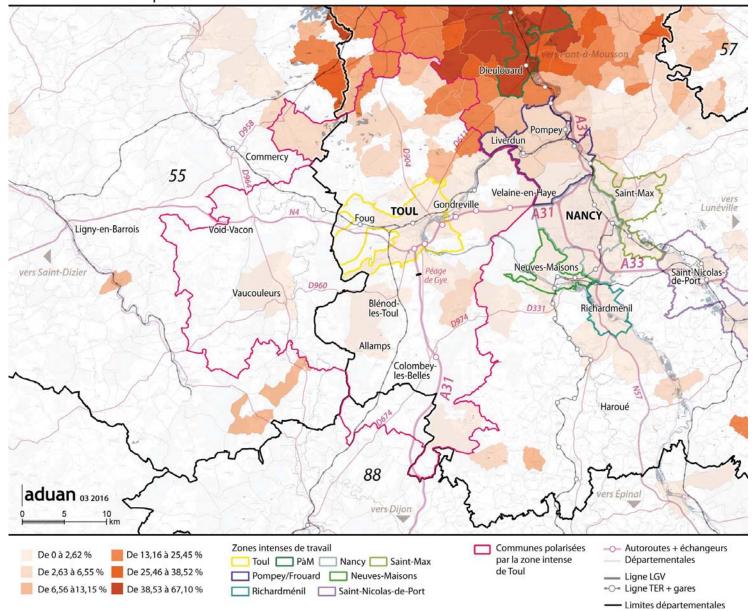
Bassin de mobilités de Toul

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Nancy



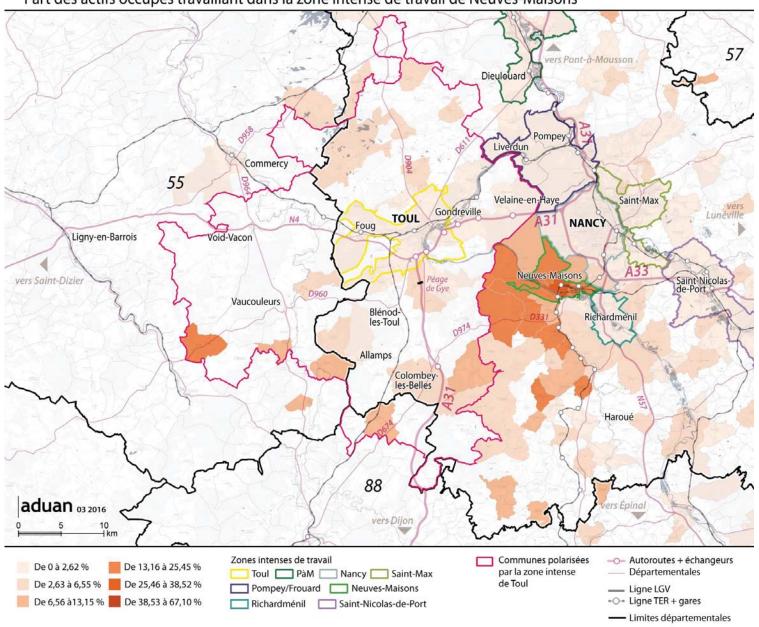
Bassin de mobilités de Toul

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Pont-à-Mousson



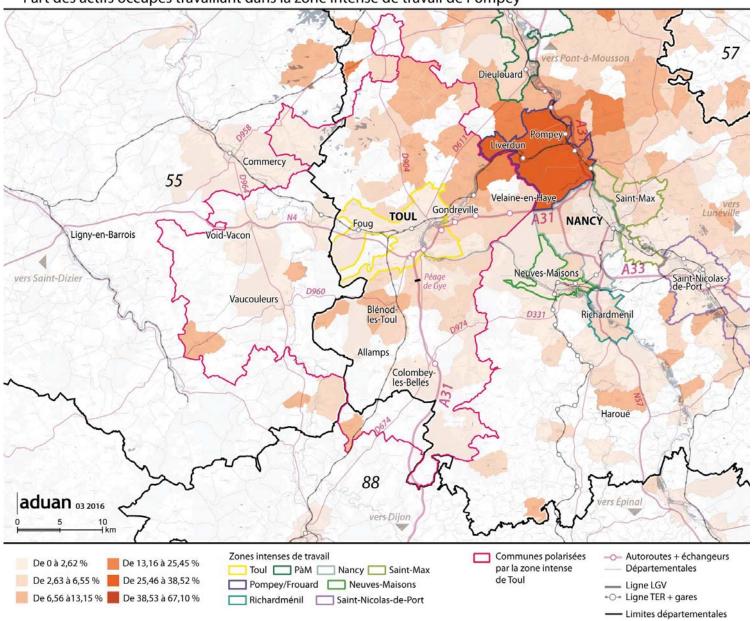
Bassin de mobilités de Toul

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Neuves-Maisons



## Bassin de mobilités de Toul

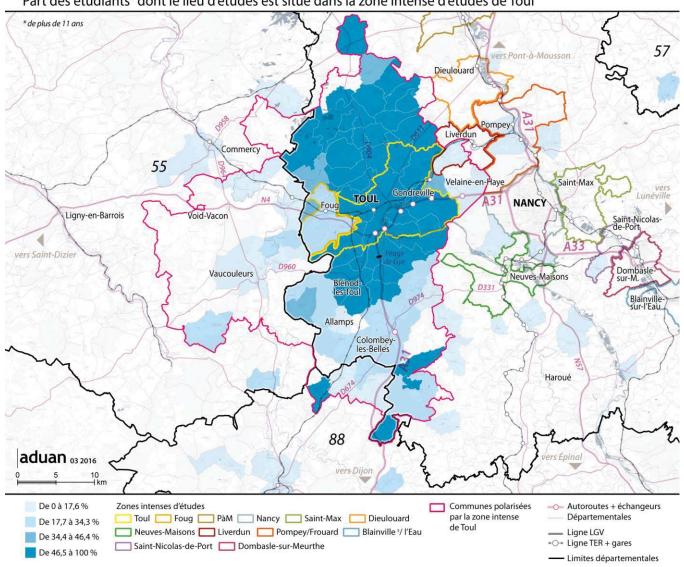
Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Pompey



# La polarisation des communes du Bassin de Mobilités de Toul par les Zones Intenses d'Etudes

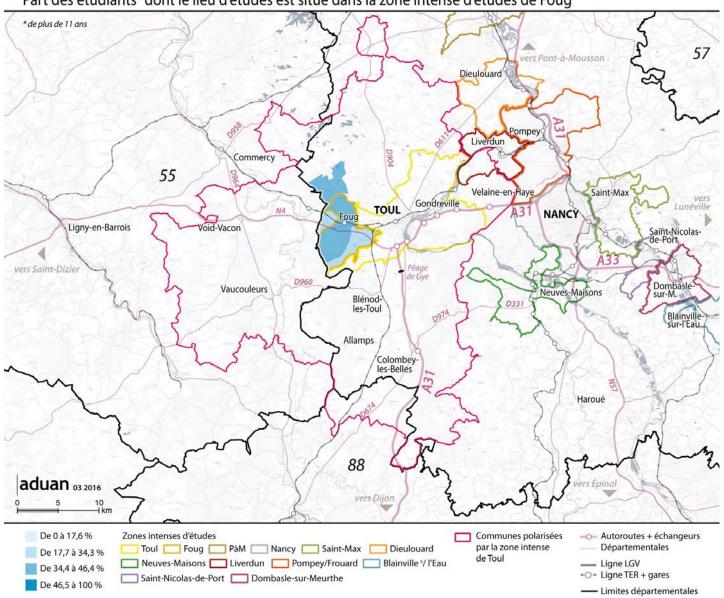
#### Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Toul



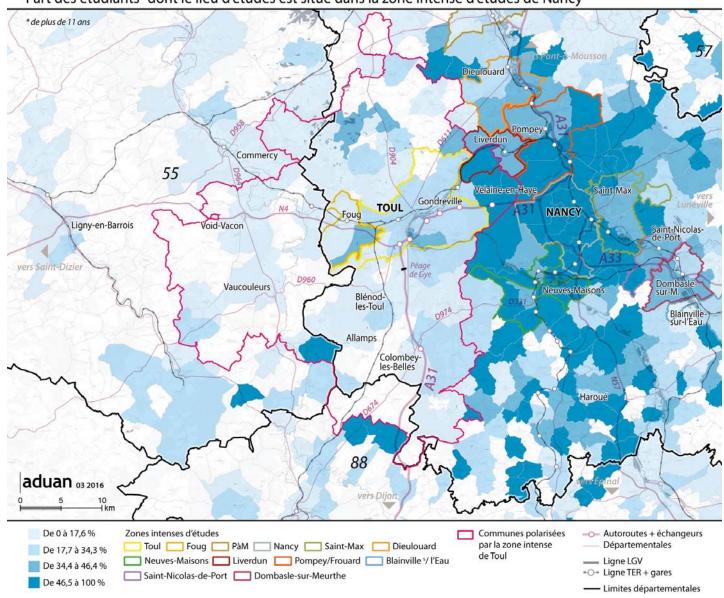
#### Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Foug

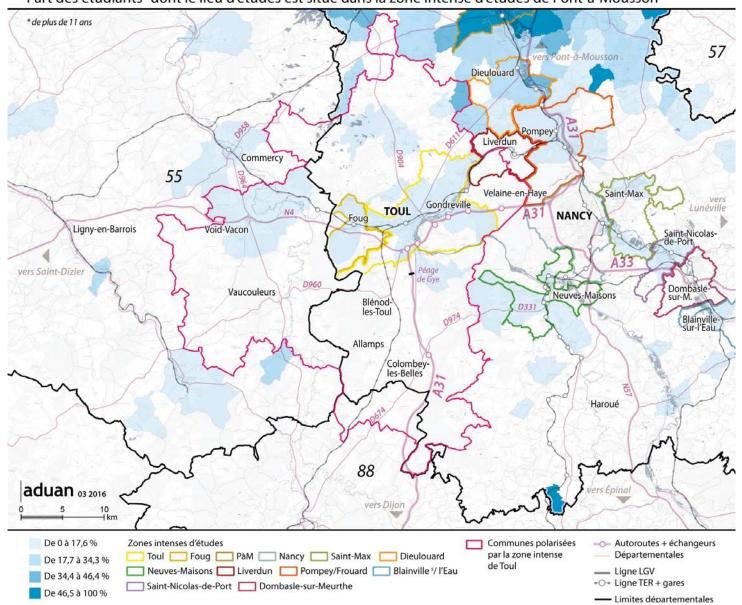


Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Nancy

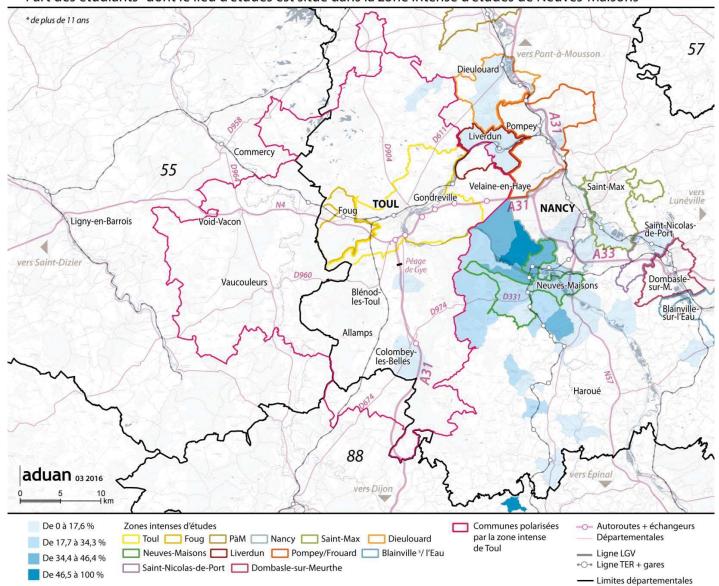


Bassin de mobilités de Toul
Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pont-à-Mousson



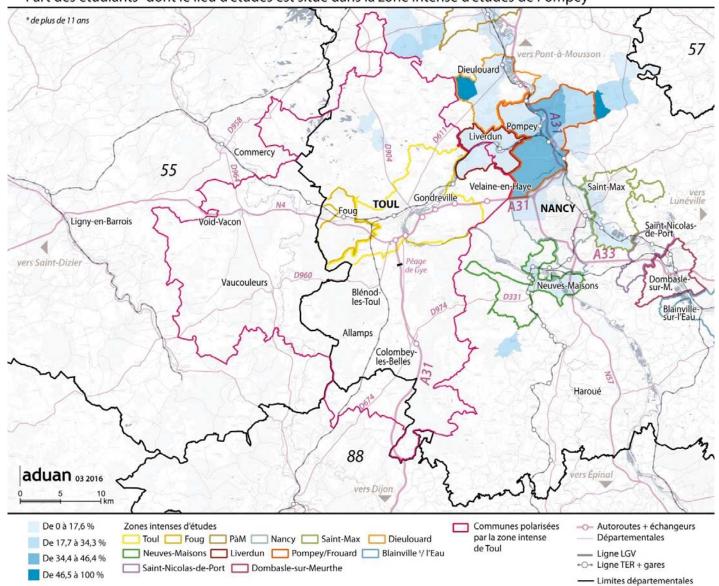
Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Neuves-Maisons



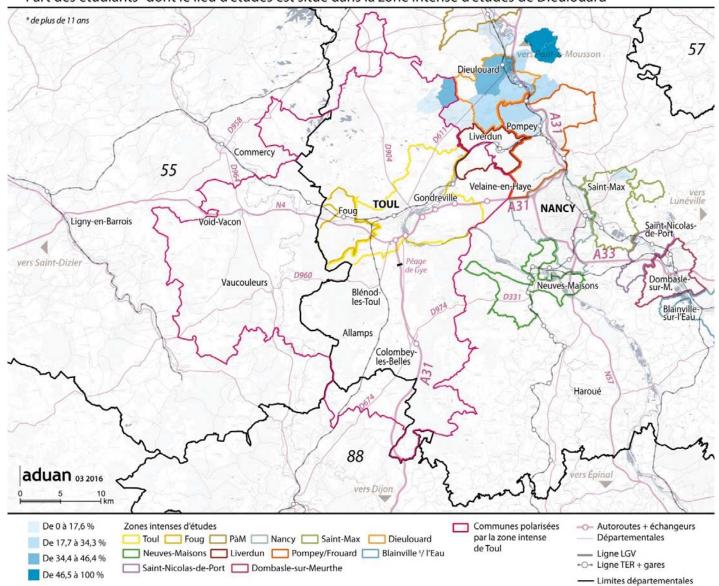
Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Pompey



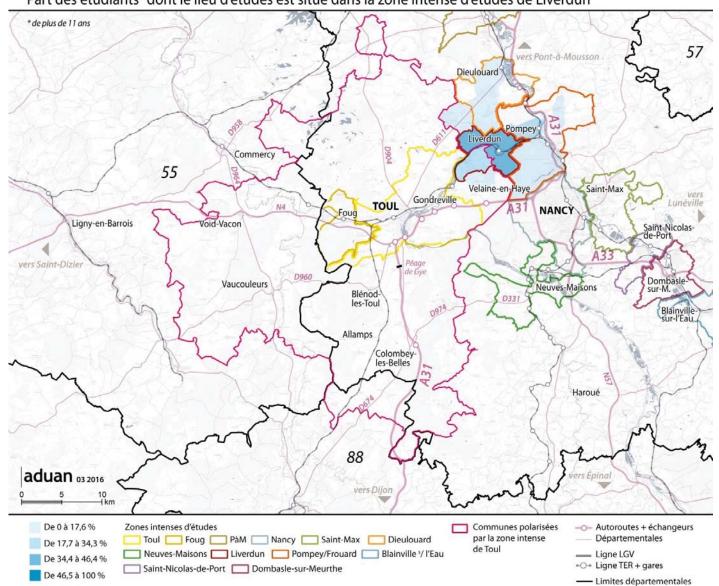
Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Dieulouard



Bassin de mobilités de Toul

Part des étudiants\* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Liverdun



## Le Bassin de Mobilités de Toul, un ensemble cohérent pour analyser les pratiques de mobilités des habitants

Le Bassin de Mobilités de Toul correspond à l'ensemble d'un seul tenant des communes polarisées par la Zone Intense de Toul autour de celleci. Ainsi, même si cette polarisation n'est pas uniforme partout, le Bassin de Mobilités forme un ensemble cohérent à l'intérieur duquel s'organisent les pratiques de déplacements de ses habitants.

Le Bassin de Mobilités de Toul est contigu avec les Bassins de Mobilités de Nancy à l'est, et de Pont-à-Mousson au nord. Il dépasse largement sur le département de la Meuse à l'ouest.

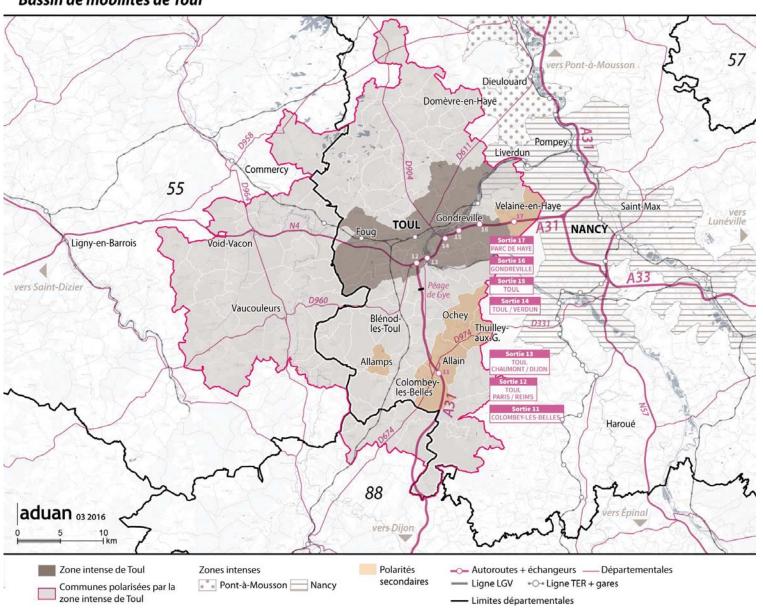
Les polarités secondaires sont des communes attirant plus de 100 actifs mais qui ne forment pas de zones intenses. En effet, les échanges d'actifs avec les polarités secondaires ne se font pas entre communes contigües mais de façon diffuse, sur des distances plus longues.

On compte 6 polarités secondaires dans le Bassin de Mobilités de Toul :

- Velaine-en-Haye
- Allamps
- Allain
- Colombey-les-Belles
- Ochey
- Thuilley-aux-Groseilles.

Ochey et Thuilley-aux-Groseilles ont en réalité le même fonctionnement puisque la base aérienne 133 Nancy-Ochey, qui représente l'essentiel de l'emploi de ces deux communes, est situé à cheval entre elles.

## Bassin de mobilités de Toul



#### L'influence des autres Zones Intenses sur le Bassin de Mobilités de Toul

En superposant la polarisation de la Zone Intense (ZI) de Toul et celles des autres ZI (Nancy, Pont-à-Mousson), on peut observer que de très nombreuses communes subissent en réalité l'influence de plusieurs ZI.

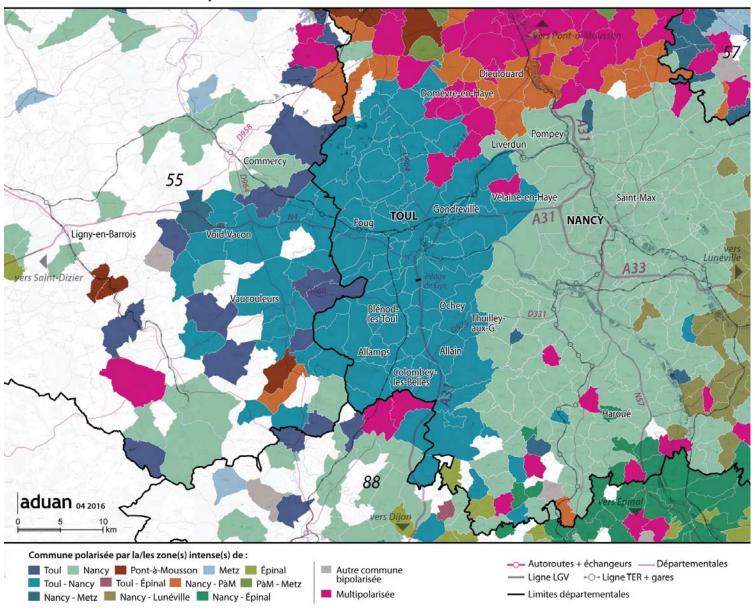
#### Ainsi, on observe que:

- La grande majorité des communes du Bassin de Mobilités de Toul est également polarisée par la ZI de Nancy. Seules les communes les plus à l'ouest ne sont polarisées que par la ZI de Toul
- Au nord du Bassin de Mobilités de Toul, certaines communes sont multipolarisées par les ZI de Toul, Pont-à-Mousson et Nancy
- Au sud, deux communes vosgiennes (Punerot et Autreville) sont multipolarisées par les ZI de Toul, Épinal, Lunéville et Nancy.

#### Exemples de communes du Bassin de Mobilités de Toul, par profil de polarisation :

- Rigny-la-Salle est une commune meusienne de 400 habitants, à la frontière avec la Meurthe-et-Moselle, qui n'est polarisée que par la ZI de Toul. En effet, située sur la D960, elle bénéficie d'une bonne connexion routière avec Toul, mais est située trop loin des autres ZI (celle de Nancy notamment) pour être polarisée par celles-ci. Ainsi, 25% des actifs occupés travaillent dans la ZI de Toul, et 7,7% des étudiants y ont leur lieu d'enseignement.
- Allain est une commune de 463 habitants polarisée par les ZI de Nancy et de Toul. En effet, si ses actifs travaillent plus dans la ZI de Nancy (25 %) que dans celle de Toul (8 %), les étudiants se partagent de façon plus équilibrée entre les deux ZI (29 % pour celle de Nancy et 24 % pour celle de Toul). Cela est dû au fait qu'Allain est bien connectée à la ZI de Nancy par la D974, et à celle de Toul par l'A31 et la D674.
- Francheville est une commune de 283 habitants qui jouxte Toul. Située sur la D611 entre Toul et Dieulouard et également à proximité de l'A31. Ses actifs sont majoritairement tournés vers la ZI de Toul (51 %), mais aussi vers celles de Nancy (14 %) et de Pont-à-Mousson (8 %). Les étudiants de 11 ans et plus sont ont leur établissement scolaire dans la ZI de Toul pour 50 %, le reste des étudiants ont des lieux d'études plus dispersés.

# Polarisation des communes par les zones intenses



# DES FLUX ESSENTIELLEMENT INTERNES, MAIS DE FORTS ECHANGES ENTRE ZONES INTENSES

# Les déplacements en lien avec le Bassin de Mobilités de Toul

Ensemble, les déplacements domicile-travail et domicile-études génèrent de nombreux flux dans le Bassin de Mobilités (BM) de Toul.

- Les déplacements les plus importants des habitants de la Zone Intense (ZI) de Toul sont les déplacements internes. Avec 12 900 déplacements dans la ZI de Toul chaque jour, les habitants travaillent ou étudient pour 65 % en interne.
- Chaque jour, 8 600 personnes se rendent dans la ZI de Toul pour étudier ou travailler. Parmi ceux-ci, 56 % viennent du Bassin de Mobilités de Toul, 33 % des ZI de Pont-à-Mousson et Nancy, et 12 % d'une autre origine<sup>6</sup>.
- 7 100 personnes par jour effectuent des déplacements d'échanges entre les ZI de Toul et de Nancy (deux sens confondus).

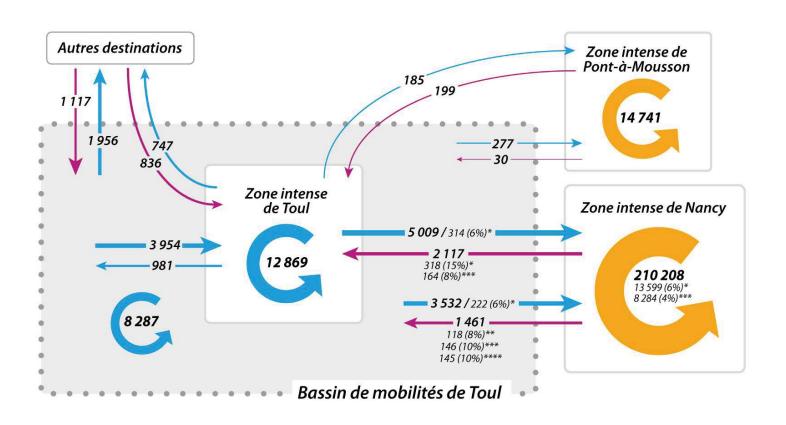
Des logiques de proximité existent dans ces déplacements. Ainsi, 6 % des habitants de la ZI de Toul qui se rendent dans la ZI de Nancy vont vers la sous-Zone Intense de Pompey/Frouard<sup>7</sup>, et 15 % des habitants de la ZI de Nancy qui se rendent dans la ZI de Toul viennent de la sous-Zone Intense de Pompey/Frouard (il n'existe pas vraiment de logique de proximité avec la sous-Zone Intense de Neuves-Maisons<sup>8</sup>).

<sup>6</sup> Origine des déplacements « Autres destinations »

	Origine/destination					
	Sud54	Moselle	Meuse	Vosges	Nord54	Autres
Entrant dans la ZI de Toul (836 personnes)	35 %	8 %	30 %	13 %	9 %	4 %
Entrant dans le BM de Toul (1 117 personnes)	30 %	2 %	57 %	6 %	54 %	4 %
Sortant de la ZI de Toul (747 personnes)	22 %	18 %	34 %	9 %	4 %	13 %
Sortant du BM de Toul (1 956 personnes)	7 %	4 %	70 %	10 %	3 %	7 %

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La sous-Zone Intense de Pompey/Frouard est composée des communes de Pompey, Frouard, Champigneulles, Liverdun, Bouxières-aux-Dames, Custines, Marbache, Faulx, Malleloy, Aingeray et Bouxières-aux-Chênes

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La sous-Zone Intense de Neuves-Maisons est composée des communes de Neuves-Maisons, Chaligny, Richardménil, Messein, Flavigny-sur-Moselle, Pont-Saint-Vincent, Méréville, Chavigny, Vainville-sur-Madon, Maizières et Xeuilley.



\* nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Pompey/Frouard - \*\* nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Saint-Nicolas-de-Port

\*\*\* nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Neuves-Maisons - \*\*\*\* nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Saint-Max

Flux des habitants du bassin de mobilités de Toul

Flux des personnes entrant dans le bassin de mobilités de Toul

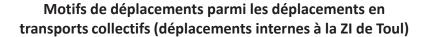
Flux internes aux zones intenses (hors zone intense de Toul)

04 2016 aduan

# Le choix du mode est lié à la distance et au motif de déplacement

C'est pour les déplacements internes que l'usage des modes doux (marche à pied et vélo) est le plus important. Ainsi, 40 % des déplacements internes des actifs et étudiants de la ZI de Toul sont réalisés à pied. 5 % sont également réalisés en transports collectifs. Les déplacements interzones<sup>9</sup>, qui sont les plus longs, sont effectués uniquement en modes mécanisés (voiture, transports collectifs, camionnettes, deux-roues motorisés, taxis<sup>10</sup>). La part modale de la voiture est de 82 % pour les déplacements entre les ZI de Toul et de Nancy (même si ils sont comparativement moins nombreux que les déplacements internes, qui représentent 65 % des déplacements des actifs et étudiants). La part modale des transports collectifs est quant à elle de 15 % (10 % par car TED, 4 % par TER<sup>11</sup>, 1 % par intermodalité voiture+Stan).

Le motif de déplacement influe également sur le mode de transport : lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre sur leur lieu d'étude à pied ou à vélo, ni se faire accompagner en voiture, les étudiants et scolaires empruntent pour beaucoup les transports collectifs (c'est un public captif). Ainsi, parmi les 5 % de déplacements internes à la ZI de Toul réalisés en transports collectifs, 62 % sont réalisés pour le motif études, alors qu'ils ne représentent que 15 % des déplacements. Ce chiffre est de 5 % pour le motif travail alors qu'ils représentent 22 % des déplacements, cela est du au fait que les actifs sont souvent plus motorisés.



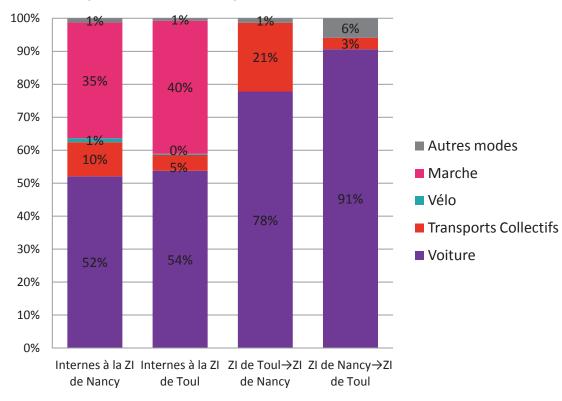


<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> La répartition modale des déplacements est calculée grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir ces chiffres pour l'intégralité du Bassin de Mobilités de Toul car son périmètre dépasse celui du Sud54.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les camionnettes, deux-roues motorisées et taxis constituent l'essentiel de la catégorie « autres modes »

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> L'offre Métrolor entre Toul et Nancy a fortement augmenté depuis le cadencement du 3 avril 2016, la part modale du TER a du augmenter depuis cette date.

## Répartition modale des déplacements dans et entre les Zones Intenses



Les déplacements entre les Zones Intenses du Sud54 sont très majoritairement réalisés en voiture



49 Bld d'Austrasie • CS 20 516 • 54008 NANCY Cedex Tél. : 03 83 17 42 00 • Fax : 03 83 17 42 10 • contact@aduan.fr

www.aduan.fr

Octobre 2016